



Affaire n° 26S029 – Travaux de réalisation d'installations photovoltaïques
Questions-réponses

N°	Date de la question	Question	Date de la réponse	Réponse
1	03/08/2026	Bonjour, A l'article 8 DCE, vous annoncez la convention d'accord cadre et ses annexes, ainsi que le CCTP et ses annexes. Quelles sont les annexes de la convention, et quelles sont les annexes du CCTP ?	04/08/2026	La convention d'accord-cadre ne contient effectivement pas d'annexe. L'annexe 1 du CCTP figure à la fin du CCTP.
2	31/08/2026	Le BPU/DQE ne vise que la fourniture des matériels, alors que le poste 1 s'intitule « Modules – Support de fixation ». Confirmez-vous que seules ces lignes sont à chiffrer, les systèmes de fixation relevant des marchés subséquents ?	02/09/2026	Oui, seuls la fourniture et le transport des modules photovoltaïques sont à chiffrer. Les systèmes de fixation, propres à chaque opération, relèveront des marchés subséquents.

3	02/09/2026	Le bordereau ne comporte que des fournitures (modules, onduleurs, monitoring, écran, CONSUEL) alors que l'article VI du CCTP le déclare « réputé complet, incluant l'ensemble des charges, frais, sujétions, moyens humains et matériels ». Les prestations de pose, d'ombrières et de fondations sont-elles hors plafonnement ? Les articles semblent être dépourvue de la pose et mise en service. Pouvez-vous nous indiquer comment est achetée la pose ?	02/09/2026	Le BPU-DQE ne vise effectivement que la fourniture (et également le transport pour certaines lignes) de certains matériels ou la mission d'obtention d'un CONSUEL, au stade de la présente consultation, dans le but en ce qui concerne le DQE d'obtenir une base générique entre les différents candidats et de disposer d'éléments pour juger les offres au regard du critère prix Les futurs projets photovoltaïques seront couverts par des marchés subséquents pour lesquels les titulaires de l'accord-cadre seront amenés à remettre une offre de prix couvrant l'ensemble de l'opération (fourniture, transport, main d'œuvre, études, essais, etc.)
4	02/09/2026	Le BT47 Électricité est-il applicable aux lignes de fourniture de modules, structurellement décorréliées de cet index ? Ou la possibilité d'une formule multi-index est-elle imaginée ?	02/09/2026	Pour des questions d'harmonisation, seul l'indice BT47 sera considéré dans la formule de révision de prix.
5	02/09/2026	Comment les prix relatifs à l'article 15.2 de la convention permettent d'intégrer par avenant les postes non prévus au BPU (ombrières, fondations, sol) sera réalisé ?	02/09/2026	Ces postes seront chiffrés dans le cadre des marchés subséquents.
6	02/09/2026	Pour le cas d'étude, le CRT indique 50 points, le RC réparti 40 (T1) + 10 (T2) – Pouvez-vous nous indiquer la bonne lecture ?	02/09/2026	Une erreur matérielle s'est glissée dans le cadre de réponse technique. La pondération fixée au RC est celle à suivre.

7	02/09/2026	Pouvez-vous nous confirmer la référence Webdynsun PM et des modalités d'intégration FTP à EPICES-Energie (fourniture de la carte SIM 4G par le maître d'ouvrage) ?	02/09/2026	Le Syndicat confirme cette référence, ou équivalent, d'un datalogger capable d'envoyer directement ses données sur le serveur FTP d'Epices-Energie actuellement utilisé par le syndicat. Les titulaires auront à leur charge : la fourniture, l'installation et le paramétrage du monitoring pour s'assurer que les données remontent bien sur le portail de supervision. La maîtrise d'ouvrage, quant à elle, créera la centrale photovoltaïque sur la plateforme de supervision et fournira : - Les identifiants de connexion au serveur FTP de la plateforme - Une carte SIM avec un abonnement associé à installer par le titulaire après le paramétrage du datalogger,
8	02/09/2026	Afin d'ajuster les moyens, quelle est la répartition prévisionnelle toitures / ombrières / sol sur les 4 ans, pour calibrer les moyens annoncés au CRT ?	02/09/2026	Compte-tenu de la typologie des territoires sur lesquels le Sipperec intervient, la grande majorité des opérations seront réalisées en toiture.
9	08/09/2026	Sur le CRT, il est demandé 40 pages maximum sans l'étude de cas. Doit-on comprendre que l'ensemble de la partie 2 ne fait pas partie des 40 pages ? Si oui pouvons-nous la détacher du CRT ?	08/09/2026	Vous pouvez procéder ainsi.